

Nom commercial: Chlorophyllinum cupr-natr 100% NNR

Numéro de la matière: 062715

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Chlorophyllinum cupr-natr 100% NNR

N° d'article 06271500

### **Identification de substance / produit**

CAS-Nr. 11006-34-1

E-Nr. E 141ii)

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Teinture textile

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

### **2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1. Substances**

#### **Autres données**

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **En cas d'inhalation**

Nom commercial: Chlorophyllinum cupr-natr 100% NNR

Numéro de la matière: 062715

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**En cas d'ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit d'extinction à sec, Mousse, Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Vapeurs nitreuses (NO<sub>x</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas requis.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Porter équipement de protection. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservier les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger de l'action de la lumière.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Nom commercial: Chlorophyllinum cupr-natr 100% NNR

Numéro de la matière: 062715

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

### Protection des mains

Gants étanches

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Vêtement de protection imperméable

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	Poudre		
<b>Couleur</b>	vert foncé		
<b>Odeur</b>	caractéristique		
<b>valeur pH</b>			
Valeur	9	à	11
Concentration/H <sub>2</sub> O	1	%	
<b>Point d'éclair</b>			
Valeur	°C		
Remarque	Non applicable		
<b>Pression de vapeur</b>			
Remarque	Non applicable		
<b>Hydrosolubilité</b>			
Remarque	soluble		
<b>solubilité(s)</b>			
solvant organique			
Remarque	insoluble		

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas des dangereuses réactions connues.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger du rayonnement direct du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom commercial: Chlorophyllinum cupr-natr 100% NNR

Numéro de la matière: 062715

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Remarque                      Aucun

#### Corrosion/irritation cutanée

Remarque                      Aucun effet d'irritation connu.

#### Mutagénicité

Remarque                      Aucun données connues.

#### Toxicité pour la reproduction

Remarque                      Aucun données connues.

#### Cancérogénicité

Remarque                      Aucun données connues.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

N'est disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Indications générales

N'est disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Indications générales

N'est disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Indications générales

N'est disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Chlorophyllinum cupr-natr 100% NNR

Numéro de la matière: 062715

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 3

Remarque      Classification according to Annex 4 VwVwS

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.